# SIP WEBSERVICE

S.A.S. au capital de 180,00 Euros Siège social : 5 RUE EDMOND MICHELET

94270 LE KREMLIN-BICETRE **R.C.S**: 84347795100019

-----

# Rapport de gestion sur les opérations de l'exercice clos le 31/12/2019

Mesdames, Messieurs.

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Société durant l'exercice clos le 31/12/2019 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues pour l'établissement des comptes annuels sont conformes à la réglementation en vigueur et identiques à celles retenues pour l'exercice précédent.

L'annexe aux comptes annuels comporte toutes explications complémentaires.

#### ACTIVITE DE LA SOCIETE

Au cours de cet exercice social, nous avons réalisé un chiffre d'affaires net de 1 746,00 Euros contre 0 Euros au titre de l'exercice précédent.

Ce chiffre d'affaires est principalement constitué de développement et d'assistance de sites WEB.

Nos charges d'exploitation se sont élevées globalement à 1 881,82 Euros pour l'exercice, contre 0 Euros pour l'exercice précédent.

Compte tenu de la structure de nos activités, les postes de charges les plus importants sont les suivants :

- Les autres achats et charges externes ressortent à **1 880,55** Euros au 31/12/2019 contre **0** Euros pour l'exercice précédent.
- Les impôts et taxes ressortent à 0 Euros au 31/12/2019 contre 0 Euros pour l'exercice précédent.
- Les salaires et traitements ressortent à **0** Euros au 31/12/2019 contre **0** Euros pour l'exercice précédent, et les charges sociales correspondantes à **0** Euros au 31/12/2019 et **0** Euros pour l'exercice précédent.
- Les dotations aux amortissements et provisions, quant à elles, ressortent à **0** Euros au 31/12/2019 contre **0** Euros pour l'exercice précédent.

Le résultat financier de l'exercice s'élève à **0** Euros, contre **0** Euros pour l'exercice précédent. Enfin, le résultat exceptionnel s'établit à **0** Euros au 31/12/2019, contre **0** Euros au titre de l'exercice précédent.

En conséquence, et après déduction de toutes charges, impôts, et amortissements, notre résultat net se solde par une perte de **-125,70** Euros contre un bénéfice de **0** Euros au titre du précédent exercice.

Nous ne voyons pas d'autres éléments importants à vous communiquer au titre de l'exercice écoulé.

## EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Aucun événement important n'est survenu depuis la clôture de l'exercice.

#### EVOLUTION PREVISIBLE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

Cette première année d'observations nous a permis de nous rendre compte des actions à entreprendre. celles-ci vont être mise en actions pour nous faire une renommée et augmenter sensiblement l'exploitation.

# ACTIVITE EN MATIERE DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

Notre société ne procède pas à des travaux de recherche et de développement.

## **ACTIVITES DES FILIALES**

Notre société ne détient aucune filiale.

# **FILIALES ET PARTICIPATIONS**

S'agissant des filiales et participations, nous vous avons présenté leur activité lors de notre exposé sur l'activité de la société.

Nous vous rappelons que le tableau des filiales et participations est annexé au bilan.

# PRISES DE PARTICIPATIONS

Au cours de l'exercice écoulé notre société a pris les participations suivantes : Néant

# PRISES DE CONTROLE

Au cours de l'exercice écoulé notre société a pris le contrôle des sociétés suivantes : Néant

## PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS ET AFFECTATION DU RESULTAT

Nous vous présentons les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2019 ainsi que l'évolution de leurs principaux postes par rapport à l'exercice précédent.

#### Bilan:

#### A l'actif:

- Les valeurs immobilisées brutes sont de 0 Euros, les amortissements et provisions correspondants de 0 Euros, soit un montant net de 0 Euros contre un montant net pour l'exercice précédent de 0 Euros.
- Les stocks et en-cours de production nets ressortent à 0 Euros, contre 0 Euros pour l'exercice précédent.
- Les créances et disponibilités nettes sont de **874,30** Euros, contre **0** Euros pour l'exercice précédent.

#### Au passif:

- Les capitaux propres s'élèvent à **54,30** Euros, contre **0** Euros pour l'exercice antérieur.
- Les emprunts et dettes ressortent à **820,00** Euros contre **0** Euros l'année précédente.

#### Compte de résultat :

Les produits d'exploitation ressortent à 1 756,12 Euros au 31/12/2019, contre 0 Euros pour l'exercice précédent.

Le résultat d'exploitation s'établit à -125,70 Euros, contre 0 Euros au titre de l'exercice précédent.

Par ailleurs, une comparaison plus détaillée des charges figure au paragraphe "Activité de la Société".

# Résultats - Affectation :

L'exercice clos le 31/12/2019 fait ressortir une perte de -125,70 Euros.

Nous vous proposons d'affecter ce résultat de la façon suivante :

- Au report à nouveau pour un montant de -125,70 Euros. Il passera ainsi de 0 Euros, à la somme de -125,70 Euros après affectation.
- Le solde en pour un montant de **0,00** Euros.

Nous vous précisons que, du fait de la perte apparue au titre de l'exercice écoulé, le montant des capitaux propres est devenu inférieur à la moitié du capital social, et qu'il conviendra donc, conformément aux dispositions de l'article L. 225-248 du Code de commerce, de statuer s'il y a lieu à dissolution anticipée de la société, dans un délai de quatre mois à compter de la présente Assemblée ou d'augmenter le capital.

# RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES

S'agissant du premier exercice social, il n'y a jamais eu lieu à distribution de dividendes.

## DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquiès du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal.

## **TABLEAU DES RESULTATS**

## **CONVENTIONS REGLEMENTEES**

Nous allons également vous présenter le rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce.

Aucune convention n'a été signée.

Nous espérons que les résolutions qui vous sont proposées recevront votre agrément et que vous voudrez bien donner quitus de sa gestion à votre gérant, pour l'exercice écoulé.

Fait à LE KREMLIN-BICETRE Le 09/07/2020

#### Le Président